

ANNONCES

Premlere insertion, 7 centins par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centins par ligne. Le carré de 20 lignes \$25 pour l'année et \$15 pour six mois; le demi-carré de 10 lignes \$12 pour l'année et \$8 pour six mois, avec privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'exerçant pas de profession, \$6 pour l'année, \$4 pour six mois et \$1.00 pour un mois.

LE PAYS.

PAPINEAU et DORION Propriétaires-Éditeurs.

ABONNEMENTS

EDITIONS TRI-HEBDOMADAIRES.—Au Canada, un an, \$4, six mois, \$2.—Aux États-Unis, un an, \$5; six mois, \$2.50.—En Angleterre, un an, \$6; six mois, \$3.—En France, un an, \$12; six mois, \$6.

VOL. XVI.

Édition Tri-Hebdomadaire.—MONTREAL, SAMEDI MATIN, 11 MAI 1867.

No. 49

Adresses Professionnelles, etc.

GEORGE T. DORION & CIE., BOULIERS et BIJOUTIERS, 105, GRANDE RUE ST. LAURENT, 105.

WILLIAM BOHRER, PROFESSEUR DE MUSIQUE, No. 30—RUE SANGUINET, No. 30 MONTREAL.

DUHAMEL & DROLET, AVOCATS, No. 28, RUE ST. VINCENT, No. 28 MONTREAL.

CHAPLEAU et RAINVILLE, AVOCATS, No. 66, RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

LAFRAMBOISE & ROBILOUX, AVOCATS, 32, PETITE RUE ST. JACQUES, 32, MONTREAL.

DORION, DORION & GEOFREY, AVOCATS, No. 43, RUE ST. VINCENT, No. 43, AU DEUXIEME.

Dr. L. J. B. LeBLANC, CHIRURGIEN-DENTISTE, Elève et Successeur du Dr. Jourdain, 581, RUE CRAIG, 581, MONTREAL.

DEBELLEFEUILLE & TURGEON, AVOCATS, No. 36, RUE ST. VINCENT, No. 36, MONTREAL.

Dr. BELLE, CHIRURGIEN DENTISTE, No. 471, RUE CRAIG, No. 471, (Vis-à-vis le Champ-de-Mars.)

Dr. E. MATHIEU, DENTISTE, No. 192, RUE NOTRE-DAME, vis-à-vis le Palais de Justice, MONTREAL.

EDWIN R. TURNER, ARTISTE—PHOTOGRAPHE, (Autrefois chez Notman), 147, GRANDE RUE ST. JACQUES, vis-à-vis l'Ottawa Hotel, MONTREAL.

P. S. ROSS et FRERE, GREUERS, No. 10, Rue des Seigneurs-Grises, MONTREAL.

HORACE LAPIERRE, Avocat, Procureur, Solliciteur et Notaire-Public, Bureau: Coin des Rues Sussex et York, OTTAWA, C. W.

J. B. L. ROLLAND, Marchand de Chaussures, 226, Rue Notre-Dame, Montréal.—A constamment en main un assortiment de chaussures qui se vend à des prix très réduits.

Dr. A. ROLLIN, No. 480, RUE T. JOSEPH, No. 480, MONTREAL.

M. B. IBOTSON informe respectueusement ses amis et le public qu'il a ouvert pour son propre compte, au No. 32, Grande Rue St. Jacques, porte vis-à-vis du Bureau de Poste, un atelier pour la fabrication de livres de compte. Il espère que ses 17 années d'expérience, comme gérant dans l'établissement bien connu de feu M. Tuttle lui mériteront une part du patronage public.

MAGASIN D'ÉPICERIES POUR LES FAMILLES, Thés frais et odoriférants, Café Nocho, Java, et autres de qualité supérieure. Bouteilles, Sirop d'érable, et un assortiment général d'épicerie de première qualité vendues au plus bas prix, à des prix excessivement bas pour argenterie, etc.

W. D. McLAREN, No. 247, Grande Rue St. Laurent, Coin de la rue Ste. Catherine, Montréal, 26 mai 1866.

NAVIGATION.

1867 COMPAGNIE DE Navigation Canadienne DE L'INTERIEUR.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE POUR Beauharnois, Cornwall, Dickinson's Landing, Morrisburg, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

DIRECTE SANS TRANSBORDÈMENT. Le magnifique vapeur en fer GRECIAN, Capt. CLARK HAMILTON, laissera le BASSIN DU CANAL, Montréal, à NEUF heures A. M. et à LACHINE à l'arrivée du convoi, partant de la Station Bonaventure à MIDI, JEUDI, le 2 Mai, pour Hamilton et les Ports intermédiaires, et faisant escale à PRESBOTT et BROCKVILLE avec les convois de la Cité d'Ottawa, de Kempenville, Perth, Annapolis, etc. et à Hamilton avec les divers lignes de chemin de fer et de bateaux à vapeur pour les Cités de Niagara, Buffalo, Collingwood, London, Stratford, Sarnia, Chatham, Détroit, Chicago, Milwaukee, Galena, La Baie Verte, St. Paul, etc.

Le service de cette ligne est des plus complets, et les avant-ges qu'elle offre aux voyageurs sont supérieurs à ceux des autres lignes. Le Frêt est pris à des taux excessivement bas, et l'on donne les taux de transit complet sur le chemin de fer Grand Occidental.

Pour billetes de passage et autres informations, s'adresser à D. McLEAN, aux Hôtels, à PETER FARRELL, au Bureau du Frêt, Bassin du Canal, et au Bureau No. 73 Grande Rue St. Jacques. ALEX. MILLOY, Agent, 23 avril 1867.

COMPAGNIE DE VAPEURS OCEANAIQUES de Montréal, Sous contrat avec le gouvernement canadien pour le transport des Malls du Canada et des États-Unis.

1866-67 ARRANGEMENT D'ETE. Les passagers sont enregistrés pour Londonderry, Glasgow et Liverpool.

LA ligne de la malle de cette COMPAGNIE se compose des Vaisseaux suivants de première Classe à plein pouvoir, construits à Clyde. Steamers en fer à double hélice.

Leur LIGNE DE GLASGOW, composé des steamships suivants: ST-DAVID, 1,650 Tons.—Capt. Aird.

Les steamers de la Ligne de la Malle partent de Québec comme suit: MONTREAL, 11 Mai.

PRIX DU PASSAGE de Québec à Londonderry ou Liverpool: CABINE, \$70 ou \$80 (Suivant les accommodements).

Les passagers qui désirent se rendre à Paris peuvent se procurer des Billets d'Excursion de Cook sur application à l'Agent à Québec ou Montréal.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque Vaisseau. Pour fret et autres particularités, s'adresser à H. et A. ALLAN, Coin des rues Youville et de la Commune, Montréal.

Établissement de Barbier-Coiffeur de PERRUQUIER et de PARFUMERIE.

Le soussigné profite de l'occasion de son départ pour offrir ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général pour le bienveillant patronage qu'ils ont bien voulu lui accorder pendant les vingt dernières années.

No. 357, RUE NOTRE-DAME, lequel sera ouvert SAMEDI, LE 27 AVRIL COURANT.

Le soussigné peut sans crainte assurer au public que son établissement est unique sur ce continent, pour ce qui regarde le confort, et l'élégance de ses appartements.

Le soussigné espère que le public voudra bien l'aider dans cette entreprise. On trouvera toujours à cet établissement toutes espèces de parfumeries françaises et anglaises de première qualité. Aussi, un assortiment d'articles de toilette à des prix réduits.

W. D. McLAREN, No. 247, Grande Rue St. Laurent, Coin de la rue Ste. Catherine, Montréal, 26 mai 1866.

PHARMACIES.

RESOR DES NOURRISES. Mères qui avez des enfants difficiles à élever, servez-vous du Trésor des Nourrices du Dr. Picault, c'est le seul remède approuvé et ne vous laissez pas imposer par les autres pompes faites dans les gazettes.—PICAULT et FILS, coin des rues N.-Dame et Bonsecours, Montréal.

LYMANS, CLARE & CIE, OFFRE EN VENTE: Huile de Lin bouillie, de couleur pale en barils et en quarts.

Glace! Glace! Glace! Condition pour fournir de la Glace DURANT L'ANNÉE 1867.

A commencer du Premier Mai jusqu'au Premier Octobre. 10 livres par jour pour la saison, \$4.00.

La glace sera livrée durant le mois d'Octobre aux personnes qui en auront besoin aux chiffres extra suivants: Pratiques pour la saison, 20 lbs par jour \$1.50.

DISPENSARE DE MONTREAL, Nos. 1 et 3, Rue St. Lambert, et 252 et 255, Rue Notre-Dame.

MM WOLFFRED D. E. NELSON et CIE., et M. GIRALDI (successeurs de J. M. Tupper et Cie.), Chimistes et Droguistes, Rue Notre-Dame.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. L'importation qu'il vient de recevoir, consiste surtout en Nouveaux patrons de Robes en Soie, Bâches, Mousseline de Laine, Cobourgs, Châles, etc.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES.

Nouvelle maison d'Importation de MARCHANDISES SECHES.

E. PERRAULT & FILS, COIN DES RUES ST. LAURENT ET MIGNONNE, MONTREAL.

Leurs prix seront d'autant plus modérés, qu'ils tiendront leur établissement dans une maison leur appartenant, et n'auront point par conséquent, de loyer à payer.

1867—MODES DU PRINTEMPS—1867 CHEZ P. LAURENT, No. 35, RUE ST. LAURENT.

MARCHANDISES DU PRINTEMPS. DRAPS, TWEEDS ET CASIMIRES.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

NAVIGATION.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. Ligne de la Malle Royale entre Montréal et Québec, et Ligne Régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Boucherville, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira tous les Mardis, Jolis et Samédis, Mercredis et Vendredis soirs, à deux heures précises, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Boucherville. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Octa-niques, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux vapeurs octaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. Robert Nelson, partira tous les Mardis, Jolis et Samédis soirs, à SEPT heures précises pour Québec, Trois-Rivières et Boucherville.

Le Vapeur COLUMBA, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P. M. arrivant en allant et revenant, à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à DEUX heures P. M. arrivant à L'Assomption. Un voyage de Vendredi de Montréal il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Chs. Dayvel, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel, Trois-Rivières et Boucherville, à deux heures P. M. arrivant en allant et revenant, à Repentigny, Lavallière, St. Sulpice, Lanaudière et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à quatre heures P. M.

Le Vapeur CHEMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Champlain, Sorel, Trois-Rivières, à deux heures P. M. arrivant en allant et revenant, à Verchères, Coaticouche, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Robit, St. Hilaire, St. Mathias, et partira de Montréal tous les Mardis, à DEUX heures P. M., et les Mercredis à MIDI pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrivant en allant et revenant, à Boucherville, Varennes, Boucherville, l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption les Lundis à 7 heures A. M., Mercredis à 6 heures A. M. et Vendredis à 5 heures A. M. et de Terrebonne les Mardis à 5 heures, Jolis à 7 heures et Samédis à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MARCHANDISES SECHES DE Printemps et de l'Été. Un grand assortiment de hardes faites, Mantas et Garibaldi de toutes sortes.

MAISON CANADIENNE, No. 197, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

FEUILLETON.

L'HERITIERE D'UN MINISTRE PAR MADAME D'ASH.

DEUXIEME VOLUME. XVI DOMINIQUE. (Suite.)

M. de Mazarin partit lorsqu'il eut fini ses patentes; et tenait à la main une lettre ouverte, qu'il posa sur une table auprès de la duchesse.

—Lisez, madame, lui dit-il. Hortense ne jeta qu'un regard sur le papier, et relevant les yeux: —Croyez-vous cela, monsieur? demanda-t-elle.

—Je crois, madame, que votre famille a toujours vécu dans l'intrigue, que cet homme a été mêlé à tout chez lui; le confident de Mme la comtesse et celui de Mme de Soissons, il devait naturellement être le vôtre.

—Et sur la foi d'une dénonciation anonyme vous me supposez capable d'un assassinat!

—Non, pas vous peut-être... directement... mais les intéressés... mais vos complices. Vous savez les bruits répandus à la mort de M. le comte, à la mort de Madame, Les Mancini se servent conjointement du poison et du poignard; ce sont les armes de votre pays; ce chanteur vous gêne sans doute; pourquoi ne pas le faire disparaître?

—Monsieur, interrompit Hortense en levant les épaules, si vous ne me laissez pas pitie, vous me ferez horreur.

—Quoi qu'il en soit, madame, la cour entière retentit déjà certainement de cette accusation: imaginez vous qu'elle soit de nature à disposer les juges en votre faveur? Elle me fait la partie belle, et vous serez très heureuse si le parlement se contente de laisser votre sort entre mes mains.

—Je verrai le roi, monsieur, je me jetterai à ses pieds, il entendra ma défense, et sa justice me sauvera.

—Un anneau presque aussitôt. Mmes de Soissons et de Bouillon; leur contenance révélait une vive émotion. Marianne surtout paraissait réellement impressionnée; elle entra la première, sans se soucier de l'étiquette, et vint prendre la main de sa sœur; ses yeux étaient pleins de larmes.

—Hortense, dit-elle, vous savez ces affreux bruits, vous savez ce que l'on colporte partout?

—Il faut vous justifier; vous n'êtes pas coupable, ma sœur, vous n'avez jamais commis de crime, dites-le, dites-le vite.

—Il ne suffira pas du témoignage de la duchesse, dont je ne doute pas, interrompit Mme de Soissons; mais tout le monde n'est pas de mon avis. Malheureusement, des rumeurs circulent. Dominique a parlé avant de mourir; mes gens ont entendu ses accusations, les vôtres aussi probablement, ma sœur; il ne s'agit pas de se défendre, ce serait difficile; il faut étouffer d'abord, étouffer à tout prix.

—Je vous demande pardon, madame, répondit la duchesse avec beaucoup d'assurance; il ne s'agit pas d'étouffer, il s'agit d'éclaircir, au contraire, et si l'on m'y force, je porterai loin la lumière, je vous en avertis.

—Qu'entendez-vous par ces mots? —J'entends qu'en effet Dominique a parlé, madame, mais ce n'est pas moi qu'il a nommé.

—Et qui donc, s'il vous plaît? —Vous, madame, et votre digne confident, Julia.

Mme de Soissons resta impassible. —Vraiment! dit-elle avec une hauteur sur laquelle perçait une rage contenue. —Est-ce moi aussi qu'on accuse d'avoir trahi mon amie? Est-ce moi qui reçois ici secrètement le chevalier de Rohan et peut-être le prince de Courtenay? Est-ce moi qui, pour chaque mes intrigues, ai besoin de faire disparaître des témoins incommodes?

Hortense eut assez de pouvoir sur elle-même pour ne pas éclater; elle conserva son sang-froid, et continua de regarder sa sœur en face en écoutant ces accusations.

—Monsieur de Mazarin, pour lequel vous avez une sollicitude si touchante, madame, me disait tout à l'heure comment vous vous y êtes prise pour devenir votre victime aussi bien que moi; ces propos devraient vous occuper assez pour que vous ne pensiez pas à me calomnier; vous devriez songer à votre propre défense. Je sais beaucoup de choses que je ne puis vous en dire, mais laissez-moi en repos, ne me faites point un crime de mes amitiés, ou vous me forcerez à songer aux vôtres. M. de Vardes et M. de Lorraine vont à l'hôtel de Soissons par les petits degrés, ils l'ont vu par ses sentiers, et ce qui se passe dans ce entrevenus est plus grave, je le crains, que des amourettes.

—Choisissez mieux vos espions, madame; le chevalier de Lorraine n'a pas mis le pied à Paris depuis trois ans; le chevalier de Lorraine était à Paris à la mort de madame; j'en suis sûre.

—Qui vous a dit cela, madame? demanda la comtesse avec une vivacité qu'elle ne put contenir. Qui vous a fait ce mensonge?

Mme de Mazarin sentit son imprudence; elle eût voulu rattraper cette parole échappée à sa colère; les yeux

de Mme de Soissons la dévorant; entre elles désormais la guerre était déclarée, elle ne le comprenait que trop, et les armes n'étaient pas égales. Sa promesse la liait vis-à-vis de la Voisin; elle ne pouvait d'ailleurs dévoiler ce secret sans laisser deviner ses relations avec le prince; elle essaya de retenir; c'était malheureusement impossible.

Les soupçons qu'elle avait éveillés ne pouvaient s'effacer facilement. —Eh bien! madame, insista-t-elle, qui vous a dit de si belles choses, encore une fois?

Hortense était trop franche, trop pétulante si je puis m'exprimer ainsi, pour que les nécessités de position l'empêchent de lui parler de la joie de confondre son adversaire.

—Je l'ai vu moi-même à l'hôtel de Soissons, madame, répliqua-t-elle.

—Ah! fit Mme de Soissons d'un ton grave et presque menaçant, c'est bon à savoir, madame.

—Si vous étiez restée tranquillement chez vous, madame, ajouta sentencieusement M. de Mazarin, occupée de vos devoirs et de votre mari, vous ne vous fussiez point trouvée mêlée à tout cela.

Marianne, témoin muet et stupéfié de cette querelle, écoutait, le cœur ému, ces étranges paroles; elle tremblait d'en apprendre davantage, et entraînait dans la vie de ses sœurs des secrets terribles qu'elle n'osait pas approfondir. Mme de Soissons surtout lui faisait peur. Son regard et son sourire effrayant; ils étaient pleins de menaces; elle dédaigna de se défendre et se tourna vers Mme de Bouillon:

—Veuillez-vous rentrer, ma sœur? demanda-t-elle. Quant à moi, ce n'est pas ici ma place; Mme de Mazarin semble avoir de moi une opinion que je ne puis accepter; elle réfléchira, je l'espère, et je la reverrai lorsqu'elle sera plus calme; elle obtiendra de moi alors toutes les explications qu'elle désirera; elle n'en peut douter.

Mme la comtesse fit la révérence et marcha vers la porte; M. de Mazarin l'arrêta.

—Un instant, madame; nous ne pouvons rester ainsi. Quant à ce qui concerne ma maison, j'aurai bientôt un terme à ce qui se passe; dans quelques jours je redeviendrai le maître, et tout rentrera dans le devoir. Mais le public? il faut qu'il se sache. Quel moyen employer?

—Il n'en est qu'un seul, interrompit Marianne, la volonté du roi; Mme de Mazarin doit voir le roi.

—Je l'y conduirai donc, répliqua la due.

Mme de Mazarin se rappela le conseil de Mme de Brunnvillers, elle se décida sur le champ à imiter la dissimulation de sa sœur en la combattant par les mêmes armes.

—Non, monsieur, poursuivit-elle en se retournant vers son mari. Puisque Mme la comtesse veut bien oublier un moment de vivacité, très-pardonnable en la situation où je suis, c'est elle qui le priera de me mener à Saint Germain; elle seule peut obtenir de Sa Majesté son indulgence et sa protection.

Olympe ne s'attendait pas à ce coup; elle se rebiffa d'abord et fut un instant sans répondre, mais elle ne pouvait dévoiler son ressentiment; c'était amener une rupture complète et s'enlever toute influence sur les affaires de sa sœur. Elle accepta, ajoutant qu'elle ne reculerait jamais devant aucune démarche nécessaire à l'honneur de sa famille. On se sépara sur cette assurance. Mme de Bouillon, dont la tête tournait presque d'inquiétude, embrassa Hortense, en la suppliant de réfléchir à ce qu'elle allait faire, pour ne pas se perdre entièrement, et eut avec elle.

—Soyez tranquille, Marianne, répondit Hortense; si quelque'un est compris en tout ceci, ce ne sera que moi seule.

M. de Mazarin accompagna ses belles-sœurs, et n'osa pas rentrer ensuite chez sa femme.

Hortense attendait impatiemment son frère et M. de Rohan. Philippe avait fait pratiquer, dans le plus grand secret, un passage conduisant par une petite cour d'un palais à l'autre, il avait fait ouvrir une porte dans un placard, et par là, aidé de Nanon, il arrivait chez la duchesse. C'était aussi le chemin que prenait le prince de Courtenay, introduit à l'hôtel de Philippe par les soins d'un domestique affidé.

Philippe et le chevalier de Rohan purent longtemps après l'heure convenue; ils trouvèrent la duchesse en larmes; elle se croyait abandonnée de tous et ne comptait plus que sur elle-même.

ta-telle en sanglotant. Si je ne prends un grand parti, j'y succomberai.

(A continuer.)

Wm. A. CURRY, Agent d'Immeubles et Comptable. Agence pour maisons et terrains.

LE PAYS.

Montreal, 11 Mai 1867.

Nous apprenons de source certaine qu'un certain nombre de chauds amis de M. Cartier, de ceux qui ont tout à gagner des faveurs du maître, se préparent à recevoir avec éclat le procureur-général à son arrivée.

Convention nationale française de Detroit, Mich. E.-U.

[Le rapport suivant a été préparé il y a plusieurs jours d'après les journaux de Detroit et de Chicago qui nous ont été envoyés.]

PREMIER JOUR.

La convention franco-américaine dont nous avons parlé dans plusieurs numéros s'est ouverte jeudi soir le 25 avril à l'Hôtel-de-Ville de Detroit.

Edouard N. Lacroix, président du comité d'organisation, appela l'assemblée à l'ordre et fit un discours d'ouverture assez long, qui fut fréquemment et cordialement applaudi.

Ensuite eut lieu l'élection des officiers de la convention.

Président — Simon Poirart. Vice-Président — Hon. M. I. Mills, Edw. Kanter, Eustache Chaponot, Chs. Domine, J. B. R. Gravier, F. X. Dumai, I. J. Beniteau, Alfred Ducharme.

Secrétaires — Wm. H. Cadioux, Geo. Beaubien, J. A. Girardin, F. Lapointe.

Le comité dit des Résolutions fut composé des MM. suivants: — MM. F. S. Pasdeloup, Chs. Domine, E. N. Lacroix, L. H. Fréchette, J. N. Cadioux, et Frank Barclay.

On appela alors les orateurs suivants qui furent tous reçus par de bruyants applaudissements: — Dr. Whitford, de Detroit, L. H. Fréchette, rédacteur de l'Observateur de Chicago; Dr. J. N. Cadioux, de Detroit; P. Parent, de Chicago; F. N. Lacroix, de Beauchemin, Illinois; E. N. Lacroix, de Detroit, F. S. Barclay, de Chicago, et Claude Rigolet.

Nous publierons peut-être les discours, ou, au moins, l'analyse des discours prononcés en cette circonstance; pour aujourd'hui la chose nous est impossible.

Les résolutions suivantes furent ensuite unanimement adoptées:

Considérant que dans l'union est la force, et qu'une organisation pratique peut seule produire des résultats durables;

Considérant qu'un esprit de concorde, de libéralité et de justice doit diriger nos actes et inspirer nos pensées;

Considérant que l'instruction et la publicité sont deux des plus puissants moyens que nous ayons pour amener et consolider le triomphe de nos idées;

Considérant que plus de 1,000,000 de français résident en Canada, soit en France, soit aux Etats-Unis, habitent la république américaine, et qu'un petit nombre seulement d'entre eux représentent leurs nationaux dans les conseils de la nation;

Considérant que le peuple français du Canada est outragé, ses droits violés, ses intérêts méconnus, sa patrie trahie et vendue à une monarchie sans son consentement; — Il est

Résolu. Que bien que nous soyons représentés comme tous les autres citoyens de la république américaine, nous pensons qu'il est juste et raisonnable que la population française de ce pays ait des représentants de sa race.

Résolu. Que, grâce à la liberté dont nous jouissons et aux droits que nous confère la constitution de ce pays, il ne tient qu'à nous, franco-américains, de travailler à obtenir les qualifications nécessaires pour partager la représentation de ce pays, et, en conséquence, au lieu de demeurer isolés, de nous unir et de nous maintenir comme élément intégral de la représentation;

Résolu. Que nous protestons, comme américains, contre l'édit de blâme de la monarchie anglaise des provinces anglaises de ce continent, et que, comme français et américains, nous offrons nos sympathies à nos compatriotes du Canada, nous les encourageons à continuer leurs efforts pour renverser le système politique que l'on est à établir en Canada, et nous espérons que les canadiens réussiront à annexer leur pays aux Etats-Unis. Nous approuvons cordialement l'action du Congrès américain qui a adopté des résolutions protestant contre cette action inique et hostile, dans l'intérêt de la nationalité française en Amérique.

Résolu. Que nous exhortons tous les français de ce pays à cultiver la belle langue de leurs ancêtres, et à encourager les journaux français qui défendent leur nationalité et leurs droits;

Résolu. Que nous offrons nos sincères remerciements aux délégués qui ont fait preuve de tant de zèle patriotique en assistant à cette convention, et nous les prions de faire ratifier par leurs constitués ces résolutions;

Résolu. Que nous remercions de tout cœur la presse libre, le Post, la Tribune, le Daily Union, le Commercial Advertiser, et aussi tous les journaux français et américains de New-York et des Canadas qui ont publié les avis de cette convention et nous ont fait d'autres politesses;

Résolu. Que nous remercions cordialement la compagnie du Southern Michigan Railroad qui a mis son chemin de fer à la disposition des délégués, et ce gratuitement;

Résolu. Que nous offrons nos plus sincères remerciements aux autorités de Detroit pour l'usage de l'Hôtel-de-Ville donné à cette convention.

Après quelques brefs discours du maire l'Hon. L. J. Mills et de quelques autres, la convention s'ajourna au lendemain.

SECOND JOUR.

La convention s'assemble à 3 h. p. m. Cette convention n'est que préliminaire. Une convention nationale française se réunira à Chicago le 25 juin. Elle réunira des délégués de tous les Etats de l'Union et du Canada. En attendant, l'on va organiser dans le Michigan des associations françaises semblables à celles qui existent dans l'Etat de New-York et l'Illinois.

A la séance du deuxième jour on s'est entendu sur les moyens pratiques d'atteindre le but que l'on désire. On a fixé des jours ultérieurs pour l'organisation des sociétés d'Etats, et de la grande association nationale. Celle-ci se composera des délégués de celles-là.

Il y eut une assez longue et assez vive discussion au sujet de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Tous les membres présents étaient favorables à ce projet, mais il y avait divergence d'opinions touchant le mode de le faire réussir. Aussi, pour le moment, on n'en vint à aucune décision.

Les Messieurs suivants furent nommés membres du comité exécutif de l'Etat du Michigan: J. B. R. Gravier, E. N. Lacroix, J. A. Girardin, I. J. Beniteau, Dausard, J. F. Godfroy, Pierre André, Caplain Cottrel, Simon Poupard, et Raphaël Girouard.

LE BANQUET. Eut lieu le soir du deuxième jour dans le spacieux hôtel de M. Bagard. Inutile de renouveler les éloges décernés d'habitude à l'amphytrion et aux orateurs. Disons seulement que les toasts suivants furent prononcés:

« La République Américaine » — Réponse par M. P. Blanchet.

« L'Union des éléments de la population française en Amérique. » — Réponse par M. E. N. Lacroix.

« La doctrine Monroe. » — Réponse par M. L. H. Fréchette.

« La Presse. » — Réponse par M. Fr. Barclay.

« L'Institut Canadien et les libéraux du Canada. » — Réponse par le Dr. Cadioux.

« L'instruction, base de la civilisation et du progrès. » Réponse par MM. I. J. Beniteau et Geo. W. Parent.

« La liberté des peuples et la république universelle. » — Réponse par le Dr. Cadioux.

« L'armée et la marine américaine. » — Réponse par le Capt. Chs. Dupont.

« Les sociétés françaises de bienveillance des Etats-Unis. » — Réponse par M. Gravier.

« Le Maire de Detroit. » — Réponse par M. Ripet.

« Les dames. » — Réponse par M. Fréchette.

Outre ces toasts réguliers, il en fut aussi fait à l'Hon. L. J. Papineau, à L. H. Fréchette, à P. Blanchet et au Dr. Cadioux.

La convention s'ajourna le lendemain. Les délégués reçurent de la compagnie de chemin de fer l'offre de billets gratuits, et des rafraichissements leur furent servis par son ordre.

Après la convention de Detroit les délégués se rendirent à Chicago, et se réunirent dans le palais de justice. M. Fréchette lut le rapport des procès-verbaux de la convention, et les résolutions qui y avaient été adoptées, et qui furent approuvées sur le champ. M. P. Blanchet fit ensuite présentée à l'assemblée, et dans un discours nourri d'idées et de faits, il fit un tableau très frappant de la condition du Canada et des bienfaits de l'annexion.

Une lettre de M. Lussignau, rédacteur du Pays, fut ensuite lue. M. Lussignau s'excusa de ne pouvoir assister à la convention, à laquelle il donnait son approbation pleine et entière et prédisait les meilleurs résultats.

M. V. E. N. Lacroix et J. N. Cadioux prirent ensuite la parole en faveur de l'annexion. Ils parlèrent, M. Cadioux surtout, avec beaucoup de chaleur des rapports entre les Canadiens-français et les Américains; louèrent les institutions américaines; se prononcèrent contre l'invasion du Canada par les fédérés, et approuvèrent les résolutions du Congrès au sujet de la monarchie anglaise en Amérique.

Le lendemain, 14 des délégués furent présentes à madame Lincoln et lui présentèrent au nom de la convention l'adresse suivante:

MADAME:—Les délégués du Canada et de l'Ouest à la convention franco-américaine tenue à Detroit le 25 avril 1867, ont eu droit de venir à leur tour, et de vous présenter leurs respects.

La calamité nationale qui a frappé l'Amérique en 1865 a été profondément ressentie par les patriotes canadiens-français. Nos compatriotes ont combattu et versé leur sang sur plus d'un champ de bataille en faveur des principes soutenus par M. Lincoln. Nous avons pleuré avec les américains leurs défaites; nous nous sommes réjouis de leurs victoires; et la catastrophe du 14 avril a brisé le cœur de tous les patriotes canadiens-français.

Abraham Lincoln était universellement aimé, mais les canadiens-français le chérissaient particulièrement parce qu'ils voyaient en lui le sauveur d'une nation de laquelle ils espéraient beaucoup, et de laquelle ils attendaient leur salut. Plusieurs d'entre nous n'ont ja-

mais vu M. Lincoln, mais nous le connaissons parce que nous avons vu son âme. Vous pleurez, madame, vous pleurez noble mari; nous pleurons, nous, le libérateur. Inclinez-vous tous devant les décrets de la sage Providence et du Dieu tout-puissant qui a rappelé à lui Abraham Lincoln, le grand martyr de la liberté.

Dr. J. N. Cadioux, L. H. Fréchette, Pierre Banche, E. N. Lacroix, F. Pasdeloup, M. Gagnier, A. Bengeloy, O. Decelle, G. Beaudieu, C. Longtin, J. B. R. Gravier, A. Pays, Dr. G. W. Parent, E. d'Assin, D. Houde, M. Malhiot, M. Beaupré.

Chicago, 11, 1er mai 1867.

Madame Lincoln parut très sensiblement émue par cette adresse, comme, du reste, tous les assistants. Chaque délégué lui fut alors présenté. Notre grand poète, M. L. H. Fréchette, lui demanda comme un faveur la permission de lui dédier un poème sur l'abolition de l'esclavage, permission qui fut gracieusement donnée.

La délégation fut ensuite cordialement reçue par les RR. MM. Côté et Paradis. Elle visita en détail tous les monuments et les objets intéressants de la ville, et partit le soir pour ses foyers.

Nos lettres d'Ottawa nous informent qu'on imprime et traduit avec activité les rapports des divers départements pour l'année fiscale 1866-67, et que ces rapports doivent être prêts à l'époque où sera émise la proclamation établissant le nouveau régime dit l'Angleterre et nos ministres viennent de nous les adresser. En pareilles circonstances, nous ne sommes pas médiocrement surpris de voir qu'un des traducteurs de l'assemblée législative, M. J. Loyal, indemnisé et payé pour se rendre et demeurer à Ottawa comme ses collègues, résida à Montréal et s'y occupa activement de fonder un journal ultra-conservateur, ultra-catholique, intitulé tout ce qu'on voudra. Ce seul fait indique une série d'abus administratifs que nous signalons en temps et lieu. Peut-être aussi M. Loyal attendait que les actrices de la troupe française de New-York soient mises en voyage, et que les bosquets d'Ottawa aient repris leur verdure, afin de pouvoir encore aller y chanter la grand messe avec les Dames, sur la foi:

« Nous irons nous promener »
« Nous irons nous promener dans l'herbe. »

Parlez-vous de certains dévôts !!

Le correspondant parisien de la Minerve lui écrit ce qui suit au sujet de l'exposition:

« Si le Canada a quelque succès à cette exposition, — et je suis convaincu qu'il en aura — nous le devons à une grande partie à M. Taché qui, seul, a pourvu à tout, trouve le moyen de se multiplier et de diriger jusqu'aux plus petits détails. »

En voyant cette déclaration, l'Ordre demanda avec beaucoup de raison ce que font à Paris les autres nombreux commissaires expédiés là à grands frais par notre prodigieux gouvernement. Si M. Taché suffit à tout, il était donc inutile de nommer d'autres commissaires. S'il ne suffit pas à tout, le gouvernement a encore eu tort de lui donner pour assistants des hommes qui ne font rien. Son choix a donc été malheureux.

Une députation s'est rendue auprès de M. J. A. McDonald pour lui offrir de représenter Ottawa dans les Communes. M. McDonald a refusé, disant qu'il ne pouvait pas laisser Kingston qu'il représentait depuis 24 ans, mais que s'il n'était pas accepté de représenter Ottawa dans la législature locale.

Nous conseillons aux citoyens d'Ottawa de faire cette offre à M. Cartier, qui l'accepterait probablement, s'il trouve la soupe trop chaude dans le faubourg Québec.

On nous communique une plainte assez sérieuse contre la compagnie du Grand-Tronc. Voici les faits:

Des cultivateurs de St. Isidore et des environs s'embarquent pour Montréal avec leurs produits qu'ils veulent vendre au marché. On leur fait payer le droit de St. Isidore le fret pour ces produits. Ils demandent un papier quelconque qui fasse foi à Montréal qu'ils ont payé le fret une fois. L'agent le leur refuse, en disant que c'est inutile, qu'il envoie par le train son livre de commission, et qu'ils n'auront rien à payer à Montréal.

A Montréal, c'est une autre histoire. L'agent exige le paiement du fret, sans s'occuper le moins du monde de ce que disent les voyageurs, qui ont déjà payé une fois à St. Isidore.

Ils paient ainsi deux fois le prix de transport de leurs marchandises.

Mais ce n'est pas tout. Une fois à Montréal ils ne peuvent plus obtenir la livraison de leurs marchandises qu'avec beaucoup de difficultés et après des retards fort longs. Ainsi les chars arrivent vers 10 h. A. M. ou 11 heures, les plus tard, et on ne rend aux voyageurs leurs produits que vers 2 h. P. M.

En vérité cela devrait changer. Nous ne savons réellement à qui signaler cet abus pour le faire disparaître. Si seulement les journaux ministériels voulaient en dire un mot, il pourrait peut-être faire parvenir la plainte aux oreilles des directeurs du Grand-Tronc.

Depuis que l'esclavage est aboli au Brésil, il n'a plus de refuge en Amérique que dans les îles de Cuba et de Porto-Rico.

Si l'on pouvait attendre quelque chose de sensé du gouvernement actuel de l'Espagne, dit le Messenger-Franco-Américain, nous crions qu'il se hâterait de suivre l'exemple du Brésil. Mais quand il ne songe qu'à étouffer ce qui reste de liberté chez le peuple de la mère-patrie il, ne s'occupera certes pas d'affranchir les nègres de ses colonies. Pour l'Espagne et pour ses grandes possessions d'outre mer, il n'y a maintenant de salut que dans une révolution.

Le Witness a souvent des distractions. Hier il nous mettait, nous le Pays, au nombre des journaux ministériels! Elle est bonne, celle-là.

Le grand concert d'adieu que M. Prume doit donner lundi prochain à l'Institut des Artisans (Mechanic's Hall) promet de jour en jour d'être plus attrayant.

Outre l'inimitable violoniste, les auditeurs entendront madame Prume, dont les dispositions musicales déjà fort remarquables ont été soigneusement et habilement cultivées par M. Prume, et mademoiselle Victoria de Angelis, qui fera à proprement parler ses débuts devant un public canadien.

Ceux qui ont entendu chanter cette jeune personne, qui appartient à une famille dont tous les membres sont d'éminents musiciens, cherchent évidemment les occasions de l'entendre de nouveau. Nous nous rappelons tout bien l'impression sensation qu'elle a produite l'an dernier à Ottawa pour ne pas croire qu'elle impressionnera également le public montréalais. Voix puissante, très étendue, fort juste, d'un timbre saisissant, conduite avec une science bien difficile à surpasser, beaucoup de goût et d'expression, voilà ce que l'on entendra lundi en entendant Mlle de Angelis.

M. Prume est un artiste trop distingué pour que nous nous permettions à son sujet même l'ombre d'une réclamation. Il suffit de dire qu'il jouera devant le public, tel soir, à tel endroit, pour que le public se presse autour de lui et recueille évidemment chaque note qui tombe de son magique archet.

On ne manquera donc pas de se rendre en foule au Mechanic's Hall, lundi soir, de peur de laisser échapper une occasion qui ne se présentera plus.

Le prix d'admission est de 50 cents.

M. Joseph Perrault, l'estimable député de Richelieu, part aujourd'hui pour l'Europe.

Dans le dernier numéro de la Revue Agricole, il invite ceux qui voudraient se procurer des étalons percheros ou du blé de la Mer Noire, à lui faire tenir leurs commandes au Département Canadien de l'Exposition Universelle, à Paris.

Nous apprenons qu'un journal va être prochainement fondé à Rimouski, par notre ami A. P. Letendre, Ecr., avocat, aidé de plusieurs personnes influentes du comté.

Voilà une bonne entreprise que tout le monde verra d'un bon œil et qui réussira sans aucun doute.

Le Conseil Général du Barreau du Bas-Canada se réunira cette année à Québec, le 28 mai au Palais de Justice, à 2 h. P. M.

MM. Morrison et McKenzie écrivent à un des directeurs de la compagnie des mines d'or de Léry, qu'ils ont trouvé un lingot d'or pesant 65 onces, et valant \$1,270. La moyenne du rendement des mines a été la semaine dernière de \$2,000 par jour.

Le Congrès de Lima vient d'adopter des résolutions portant que la religion catholique est la seule reconnue par l'Etat, qu'il la subventionne; que l'Etat ne peut reconnaître aucune autre religion; et que l'exercice de tout autre culte sera interdit au Pérou.

CONSEIL-DE-VILLE. Séance spéciale du 8 mai.

Présidence du maire. Pétitions:—Des propriétaires de la rue Craig, s'opposant à la continuation de la rue jusqu'à la rue Colborne, à moins que la corporation ne se charge de la dépense;—Des résidents de la rue Dorchester, demandant un trottoir à l'ouest de la rue de La Montagne; pour un trottoir rue St. Elou; pour améliorer, rue St. Patrice.—Renvoyées au comité des chemins.

Questions:—Au cons. Doutré, qui demande pourquoi on n'a pas répondu par l'élargissement de la rue St. Antoine à la majorité des propriétaires qui demandaient cette amélioration, l'éch. David répond que c'est parce que les plans n'étaient pas prêts;—Au cons. Cassidy, l'éch. Rodden dit que les réclamations du Dr. O'Leary n'ont pas été payées plus tôt à cause de la maladie du sous-chef de police.—Au cons. McShane, le cons. McGuavran répond que le comité de l'eau n'a pas refusé d'eau à la rue de la Congrégation, mais qu'il manquait de tuyaux;—Au cons. McGuavran, l'éch. David répond qu'on a offert \$8000 pour les matériaux sur le lot qui fait le coin des rues St. Lambert et Notre-Dame, mais qu'il vaut mieux les vendre à l'encan.

Le cons. Lanctôt donne avis qu'il proposera que l'on permette la vente en détail des fruits le dimanche.

Adoption d'un règlement qui impose une taxe spéciale de \$2.52 3/4 par 100 sur la valeur de la propriété foncière sur la rue Notre-Dame;—Adoption du rapport des comités des finances pour approprier \$20,000 (dont \$16,000 prises du fond de réserve) pour l'achat de la propriété de feu Jacob DeWitt, rendu nécessaire par une amélioration au coin des rues Lagacheville et Ste. Marguerite.

Le cons. Labelle, secondé par le cons. Lanctôt, propose l'adoption du rapport du comité des licences recommandant d'accorder un certain nombre additionnel de licences d'anberges. Le cons. Alexander, secondé par le cons. Valois, propose le rejet de cette demande. M. M. Alexander, Holland, Bernard et Rodden supportent l'amendement, et M. Masterman la motion principale. L'amendement est perdu et la motion adoptée sur une division de 14 contre 6.

Adoption du rapport des comités des chemins et des finances recommandant de faire un grand nombre de petits égouts à condition que les propriétaires avanceront l'argent.

Adoption de rapports des mêmes comités recommandant d'acheter pour \$89 une lisière de terrain appartenant à l'église catholique, et requise pour l'élargissement de la rue St. Paul;—de donner à M. Gourde et Emoud une indemnité de \$350 pour un morceau de

terre requis pour l'alignement de la rue Craig;—de donner \$1,325 à M. Pinsonnault pour l'indemniser de l'enlèvement des fondations de la Maison Bonaventure, en 1856; de donner \$12,495 à certains propriétaires de la rue St. Félix pour dommages causés par la fermeture d'une partie de cette rue.

Adoption du rapport du comité des chemins recommandant d'ouvrir la rue Latour depuis la rue Ste. Geneviève jusqu'à la rue St. Monique, pourvu que le coût en soit à la charge des propriétaires intéressés;—Adoption du rapport du comité des marchés, recommandant de changer les règlements de façon à permettre aux cultivateurs de vendre des végétaux dans les rues, en prenant des licences à cet effet.

Le conseil s'ajourne.

NOUVELLES ETRANGERES.

Londres, 9. — La session du congrès de la paix, organisée le 7, est entrée immédiatement dans la discussion des questions à régler. Voici les noms des plénipotentiaires: L'Angleterre est représentée par lord Stanley; La France par le Prince de la Tour d'Auvergne; La Prusse par le comte Bronstorf; L'Autriche par le comte Appony; La Russie par le baron Brunnow; l'Italie par le marquis d'Azilio; le Luxembourg par le baron de Tornaco; la Belgique par le baron de Meyer; la Suisse par le baron Bettelheim.

Les délibérations doivent être secrètes. On sait, néanmoins, que la France a proposé de neutraliser le Luxembourg et de démanteler et désarmer la forteresse.

La Prusse n'est pas disposée à y consentir, sans que toutes les puissances représentées au Congrès s'engagent à faire observer le traité. Ces puissances par la s'engageraient à prendre part à la guerre contre tout empiètement de la France ou de la Prusse sur ce territoire.

L'Angleterre hésite à donner cette garantie et veut annexer le Luxembourg à la Belgique.

Après longue discussion, on s'est ajourné au 9, pour donner le temps aux plénipotentiaires de prendre des instructions de leur gouvernement.

On fait de grands préparatifs de guerre des deux côtés. La France achète des armes en Angleterre et en Espagne; les russiens s'exercent avec activité, et sont disposés de manière à occuper immédiatement le Luxembourg.

Berlin, 8. — Bismark a déclaré en public que la situation était plus critique que jamais. — La Russie exige le moment de s'agrandir en Orient. Elle fait charger toutes ses armes en carabines se chargeant par la culasse. — On croit la conférence un fiasco et la guerre inévitable.

NOUVELLES DIVERSES.

Plus de 50 personnes viennent d'émigrer de Joliette aux Etats-Unis.

« Carlo Porro, le poète et homme d'Etat napolitain est mort. Depuis 1860, il siégeait au parlement italien.

M. Eugène Crépeau, d'Arthabaska, a été admis lundi dernier à la pratique de la profession d'architecte.

La Diète prussienne a accepté la nouvelle constitution de la confédération de l'Allemagne du Nord.

Donald McLeod, de la rue Colborne, a été trouvé mort dans son lit jeudi matin. Il s'était couché ivre la veille.

Le feu a dévoré mardi à St. Martin, la magnifique boutique de Pariseau et frères, carrossiers, assurée pour \$1,200 seulement, tandis que les pertes sont estimées à \$4,900.

Les glaces ont emporté, le 2, le magasin pour qui reliait les deux rives de la rivière Badcan, à St. Stanislas, dans le comté de Champlain.

Lundi, un charretier, du nom de André Lippe, demeurant à Saint-Sauveur, Québec, a été trouvé mort dans son lit. Il était âgé de 50 ans.

Le L'Apprenti qui fera la traversée entre Montréal et L'Annapolis, a 183 pieds de longueur, 20 de largeur, et 8 pieds 4 pouces de profondeur. Il a un salon d'une longueur de 70 pieds.

M. Didace Daudelin, de St. Pie, a résolu d'exécuter le projet, qu'il a formé l'an dernier, de construire un bateau à vapeur qui ira de St. Yamassee, entre St. Hyacinthe, St. Pie et St. Césaire.

D'après un télégramme de Toronto, certains chiffres que nous avons publiés l'autre jour seraient inexacts: Toronto n'aurait plus qu'une population de 40,370 habitants, tandis qu'en avait une de 44,821 en 1860.

Mgr. Farr-ill et les RR. MM. Heenan, Pilote, de St. Anne de la Pêrde, Houot, de St. Paul l'Ermitte, Dagenais, de St. Edmond, et Dupras, de St. Isidore, partent aujourd'hui de Québec pour l'Europe.

La Cour Supérieure du district de Joliette s'ouvre lundi le 13 sous la présidence du Juge Lorange.

Le 20 s'ouvrira un terme spécial de la Cour Grimolet, qui sera consacré au procès de Contu, accusé d'empiètement.

« S'il faut en croire une rumeur, l'objet de l'ambassade japonaise serait d'offrir aux Etats-Unis quelques îles fertiles en bétail en échange d'un certain nombre de bœufs caennais. Les commissaires japonais ont dit samedi chez M. Seward. Mme Juarez se trouvait parmi les convives.

A une assemblée de la société St. François-Xavier, ont été élus pour le semestre courant: Léon Bureau, président; Jos. Clément, vice-président; J. C. Cousinets, 2e doct; J. N. Duhamel, sec.-arch.; J. B. Pruneau, ass.-sec.-arch.; O. Dumas, trésorier, réçu; F. X. Lanther, coll.-trés.; réçu; Ex. Archambault, vice-comm.-ord.; L. Delongchamps, 2ème doct; Messire Picard, chapelain.

Le 7, ont eu lieu les élections semestrielles de la Société de Bienfaisance des Menuisiers et Charpentiers de Montréal: J. W. Crevier, président, réçu; Moine Martin, vice-président, réçu; Pierre Jollette, 2e vice-président; Alfred Benoit, Sec.-arch.; Henri Soucié, ass.-sec.-arch.; Jos. Beaudouin, trésorier, réçu; Pierre Desautels, coll.-trés.; Léonard Demers, ass.-coll.; Simon Bertrand, vice-comm.-ord., réçu; Elie Savaria, 2e comm.-ord., réçu.

Aux élections semestrielles de la société St. Antoine, ont été élus: André Lapière, président; Eli Perrault, vice-président; Alfred Narbonne, 2e vice-président; Simon Hidon, sec.-coll.; Antoine Leclercq, assist. doct; Fr. Duquet, sec.-ord.; Charles Trosier, trésorier; Nap. Lavolette, coll. trés.; Séraphin Pélétier, vice-ass. doct; Alphonse Bastien, 2nd doct; Charles Roehi, vice-comm.-ord.; Paschal Leclercq, 2nd doct; réçu; messire Picard, chapelain.

Encore un accident sur le Grand-Tronc! Le 8, un jeune homme de 15 ans, nommé Archibald Gibson, portait un message de la Station Bonaventure à la Pointe St. Charles, où son père est commis dans le bureau des locomotives, lorsqu'il

s'arrêta sur la voie ferrée pour voir passer un train. A ce moment, un autre train, qu'il ne voyait pas venir, entra dans la voie, et l'entraîna. Il eut la jambe affreusement mutilée, et fut transporté à l'Hôpital-Général où il mourut le lendemain.

L'Institut-Canadien de St. Hyacinthe a fait ses élections semestrielles. En voici le résultat: président, Ls. Delorme; 1er vice-président, A. S. C. Papineau; 2ème doct. A. Maynard; sect., architecte, T. S. Richer, réçu; ass.-sect.-arch.; J. A. McNichols; sect.-corresp., John Monaghan, réçu; sect.-trésorier, P. L. Robitaille, réçu; bibliothécaire, J. A. Daigues, réçu; ass.-bibl. F. E. Gagnon. Membres du comité de réçu MM. Joseph Larivière, I. Héribel, J. C. Maynard et Eugène St. Jacques.

Vendredi, M. Julien Beaudet, cultivateur de St. Edouard, se rendait à L'Annapolis, lorsque son chien se mit à la poursuite de moutons qui étaient dans un champ. Les moutons fuirent dans toutes les directions, mais le chien en atteignit bientôt un et se mit en frais de l'étrangler. M. Beaudet courut vers son chien pour lui faire lâcher prise. Il y parvint, mais celui-ci, furieux, se rua sur son maître qui le saisit à la nuque, et alors commença une lutte terrible. M. Beaudet eut les mains horriblement déchirées. Tont en luttant, il accula le chien vers un fossé rempli d'eau où il le jeta, espérant le noyer pour en finir. Ce fut en vain. Alors il l'ôtta ses redingote et en enveloppa la tête de l'animal, et c'est ainsi qu'il put se préserver de ses morsures et parcourir 30 arpents. Arrivé à la maison la plus proche, il obtint de l'aide, l'animal avait une corde et le chien un coup de fusil dans la tête. Le combat dura près de deux heures. M. Beaudet était épuisé et s'est fait conduire chez lui en voiture. — Journal de Québec.

Ceux qui désirent faire assurer leur vie sont respectueusement priés de s'adresser à T. Thompson, l'un des propriétaires de l'Union Nationale, qui est le seul agent canadien-français de la Compagnie d'Assurance Éina, dont le succès à Montréal a dépassé de beaucoup celui de n'importe quelle autre assurance de même genre

ANNONCES DE LA CORPORATION



CORPORATION DE MONTREAL

Departement des Chemins.

AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions cachetées, à l'adresse du...

On ne s'oblige de recevoir ni la plus basse ni...

Par ordre, P. MACQUISTEN, Insp. de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 7 mai 1867.



CORPORATION DE MONTREAL

Departement des Chemins.

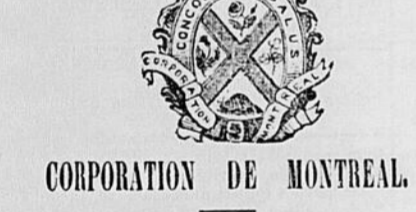
AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné...

On ne s'oblige d'accepter ni la plus basse ni...

Par ordre, P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur, Hôtel-de-Ville, Montréal, 7 mai 1867.



CORPORATION DE MONTREAL

DRILL SHED.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné...

On exigera dans chaque cas des Cantions de l'exécution...

Le Comité ne s'astreint pas à accepter la plus basse ni...

Par ordre, CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 4 mai 1867.

PAR AUTORITE DE JUSTICE.

Seront vendus au plus haut enchérisseur, dans le Bureau des Notaires...

10—Un TERRAIN sis et situé au dit lieu d'Hochelaga...

10—Un TERRAIN sis et situé au dit lieu d'Hochelaga...

20—Un autre TERRAIN sis et situé au dit lieu d'Hochelaga...

20—Un autre TERRAIN sis et situé au dit lieu d'Hochelaga...

Ce terrain sera divisé et vendu en deux lots d'égal grandeur...

Pour le plan des dits lots et les conditions de la vente...

J. A. LABADIE, N. P., J. E. O. LABADIE, N. P.

Montréal, 6 mai 1867.

Huile de Charbon et Kerosine

Des meilleures marques et garanties non excusatives.

M. MAUME, 161, Grande Rue St. Jacques, Montréal, 7 juin 1866.

ACTES DES FAILLITES.

Acte concernant la Faillite, 1864.

Dans l'affaire de LEANDRE LAMOUREUX, Commerciant, Montréal, FAILLI.

Les créanciers de la Faillite sont notifiés de se réunir à mon Bureau...

T. SAUVAGEAU, Syndic Officiel, Montréal, 9 mai 1867.

Acte concernant la Faillite, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE ARTHUR NELSON BRADFORD, Individuellement et comme ayant été associé de la raison Bradford et Mercier, commerçant, d'Upton, B. C.

Les créanciers de l'insolvable sont par le présent notifiés...

T. SAUVAGEAU, Syndic Officiel, Montréal, 4 mai 1867.

MAGASINS D'ENTREPOT

SERAPHINO GIRALDI, NOS. 38, 40 ET 42, PLACE JACQUES-CARTIER

ET NO. 37, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

Toute espèce de produits et de marchandises sont emmagasinés...

Par ordre, P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

INSPECTION DE LA FARINE.

AVIS.

Le Comité de Régie de l'Association d'échange de blé...

Le Conseil de la Chambre de Commerce, dans sa dernière assemblée...

Par ordre, P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

INSPECTION DE LA FARINE.

AVIS.

Le Comité de Régie de l'Association d'échange de blé...

Le Conseil de la Chambre de Commerce, dans sa dernière assemblée...

Par ordre, P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

DRILL SHED.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné...

On exigera dans chaque cas des Cantions de l'exécution...

Le Comité ne s'astreint pas à accepter la plus basse ni...

Par ordre, CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 4 mai 1867.

PAR AUTORITE DE JUSTICE.

Seront vendus au plus haut enchérisseur, dans le Bureau des Notaires...

10—Un TERRAIN sis et situé au dit lieu d'Hochelaga...

10—Un TERRAIN sis et situé au dit lieu d'Hochelaga...

20—Un autre TERRAIN sis et situé au dit lieu d'Hochelaga...

20—Un autre TERRAIN sis et situé au dit lieu d'Hochelaga...

Ce terrain sera divisé et vendu en deux lots d'égal grandeur...

Pour le plan des dits lots et les conditions de la vente...

J. A. LABADIE, N. P., J. E. O. LABADIE, N. P.

Montréal, 6 mai 1867.

Huile de Charbon et Kerosine

Des meilleures marques et garanties non excusatives.

M. MAUME, 161, Grande Rue St. Jacques, Montréal, 7 juin 1866.

FERRONNERIE.

Réfrigérateurs.—Patente du 18 Mars 1867, avec des améliorations combinées.

MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig.

Poêles de cuisine, Conclètes en Fer, etc., etc.

MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig.

Poêles de cuisine, "European Ranges", pouvant chauffer avec le bois et le charbon indistinctement.

526, Rue Craig, MEILLEUR ET CIE. Montréal, 25 avril 1867.

POELES DE CUISINE, FERRONNERIES.

ENSEIGNÉ DU MARTEAU.

Le soussigné offre en vente des POELES de CUISINE pour BOIS ou CHARBON de tout grandeur et les mieux apparés, POELES DOUBLES pour BOIS ou CHARBON, conchètes en fer, avec un Assortiment de FERRONNERIES.

Vieux poêles pris en échange. G. LEPAGE, 210, Rue St. Paul, Coin de la Place Jacques-Cartier. 9 avril 1867.

IMPORTATION NOUVELLE

J. B. GOURRE, Importateur et Fabricant de PLUMES d'Autruche de Fantaisie EN GROS ET EN DETAIL.

J. B. GOURRE se charge de teindre et réparer toutes sortes de vieilles plumes et les remet à neuf.

No. 401, —RUE CRAIG,—No. 401 Coin de la Rue Sanguinet, MONTREAL.

J. D. LAWLOR,

Manufacturier et Marchand de Machines à Coudre, des Machines de Singer, de la manufacture de Singer, New-York et moulin (mues) de PLANTER, BRANDSDORF ET CIE., pour tailleurs, cordonniers, et les familles; Machines à Coudre de C. IRWIN ET CIE., premier prix; Machine pour famille, de WILSON, GIBB ET CIE. Aussi, toutes les Machines employées dans la manufacture des bottes et chaussures. N. B.—Toutes les Machines vendues par moi sont garanties contre la plus entière satisfaction, sinon, le prix d'achat sera remboursé! Soie, fil, coton, fil de toile, aiguilles, navettes, huile, et toutes espèces de fournitures pour Machines à Coudre, constamment à vendre. On apprend aux dames à coudre avec les Machines. Toute espèce de Machines à Coudre réparées et améliorées par J. D. LAWLOR, No. 369, rue Notre-Dame.

MACHINES POUR BOTTES ET SOULIERS.—J. D. LAWLOR informe respectueusement qu'il s'est assuré la seule Agence à Montréal pour la vente de la Machine Champion pour chevilleur, des Machines à Coudre avec le Fil ciré de Borden et Haven, aussi, de la vraie Machine à Coudre de Howe, que tous s'accordent à regarder comme la meilleure qui ait jamais paru. Tire-bottes et toute espèce d'Outils pour la manufacture des Bottes et Chaussures à vendre chez J. D. LAWLOR, 369, Rue Notre-Dame, Montréal, 22 mai 1866.

FONDERIE DE CUIVRE DE MONTREAL.

RES ST. PIERRE ET CRAIG. ROBERT MITCHELL & CIE., Manufacturiers et Importateurs d'APPAREILS A GAZ, GAZELIERS, LAMPES pour Passages, PILIERS et Salles de Billards, PENDANTS, BRACKETS, GLOBES en VERRE, ABAT-JOUR, Etc. 25 avril 1867.

DEMEGEMENT.

MORIN & CIE., Courtiers et Marchands Commissionnaires, ONT TRANSPORTE LEUR BUREAU Au Commerce d'objets de Fantaisie

ASCHER & CIE., (Porte voisine de MM. Frothingham & Workman)

IMPORTATIONS DU PRINTEMPS 1867.

Par Steamers "S. David" "Moravian" "Nestorian" "Belgian" et "Peruvian": Plottes de caoutchouc Cordes à danser Poupées Cannes Sacs de Cuir Portefeuille et Portemonnaie Albums Snyons d'outure Feignes de caoutchouc Brosses à cheveux à ongles, à dents, et à barbe Couteillerie Couillers et fourchettes E. P. de Nickel Huilleries, services à thé, etc., Verrierie et Porcelaine Pipes et marchandises de tabaceries Bijouterie noir, d'acier, dorée d'écailles, d'ambre, d'argent et de bois, et une grande variété d'autres marchandises pour la saison Conditions Libérales.

ASCHER & CIE., 393 Rue St. Paul, Montréal, 23 mai 1867.

MEDECINE.

ELIXIR Balsamique Végétal du Révd. N. H. DOWNS.

La meilleure, la plus saine, la plus agréable, la plus sûre et la plus infaillible médecine qui existe contre la toux. Il a été le premier remède du peuple depuis plus de 32 ans. Il est le MEDECIN DE FAMILLE de milliers de familles.

Ayez-le toujours en main, car son usage fait à propos vous sauvera plus d'une fois et plus d'une fois.

Je certifie que ma femme a été pendant plus de trente ans affligée d'une toux assez gênante, laquelle elle ne pouvait se débarrasser qu'en prenant l'Elixir Balsamique de Downs. Elle peut maintenant sortir de la maison et s'occuper des affaires de ménage, ce qu'elle n'avait pas fait depuis des années.

Je le recommande sincèrement à la meilleure médecine pour la toux et à tout autre mal de gorge sans exception.

JONATHAN SPRAGUE, Duxbury, Vt., 21 mars 1859.

VOUS KALLUNTERIOS OU L'EMBELEISSEUR DES DENTS.

Cette agréable préparation pour les dents ne contient pas d'acide ou autres ingrédients dangereux. Ne vous laissez pas effrayer par le nom. Demandez l'EMBELEISSEUR DES DENTS à vous ne pouvez prononcer le mot grec. Vous trouverez que

L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

MEDECINES.

Liniment du Vermont DE HENRY.

Nous désirons décrire au public le Liniment d'estragon que nous avons découvert. Il sert aussi bien comme remède interne qu'externe et est d'un usage sûr et sûr. Il a été découvert par un de nos amis et est d'un usage sûr et sûr.

Je certifie que ma femme a été pendant plus de trente ans affligée d'une toux assez gênante, laquelle elle ne pouvait se débarrasser qu'en prenant l'Elixir Balsamique de Downs. Elle peut maintenant sortir de la maison et s'occuper des affaires de ménage, ce qu'elle n'avait pas fait depuis des années.

Je le recommande sincèrement à la meilleure médecine pour la toux et à tout autre mal de gorge sans exception.

JONATHAN SPRAGUE, Duxbury, Vt., 21 mars 1859.

VOUS KALLUNTERIOS OU L'EMBELEISSEUR DES DENTS.

Cette agréable préparation pour les dents ne contient pas d'acide ou autres ingrédients dangereux. Ne vous laissez pas effrayer par le nom. Demandez l'EMBELEISSEUR DES DENTS à vous ne pouvez prononcer le mot grec. Vous trouverez que

L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ESSAYEZ-LE. L'ODOUS est la préparation la plus agréable connue pour laver les dents.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION,"

19 et 20 Cornhill, Londres. CAPITAL - - - - - £2,500,000 STERLING, DEPARTEMENT DU FEU.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la